RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

ALLOCATION ACTIVE DYNAMIQUE ETF

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Le FCP ALLOCATION ACTIVE DYNAMIQUE ETF qui est géré activement et de manière discrétionnaire a pour objectif de gestion de permettre à son porteur, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, de participer à l'évolution des marchés actions internationaux et éventuellement, de façon opportuniste, à l'évolution des marchés obligataires et monétaires via des OPC et/ou des ETF

Stratégie d'investissement

Le portefeuille est investi en ETF et/ou OPC actions, de façon discrétionnaire. Le FCP sera exposé en permanence à hauteur minimum de 75% de son actif net en actions internationales via l'investissement dans des ETF ou dans des parts ou actions d'OPC eux-mêmes investis au minimum à 75% de leur actif net en actions.

Le gérant donne priorité au choix de valeurs sur les zones où il estime détenir à la fois suffisamment d'information pertinente et disposer d'une valeur ajoutée. La stratégie d'investissement consiste en une gestion flexible discrétionnaire en allocation d'actifs multidevises à prédilection actions mais combinant placements monétaires, obligataires ou assimilés, sans contraintes d'exposition en devises.

La gestion financière du fonds réside essentiellement dans la sélection et le suivi d'ETF et/ou d'OPC. Les expositions aux classes d'actifs, mentionnées ci-après, se feront indirectement via des ETF/ou OPC.

Les équipes de gestion d'Acer Finance bénéficient en outre de conseils en allocation prodigués par la société Active Asset Allocation International Consulting (AAAIC) qui adresse mensuellement une grille de recommandation d'allocation d'actifs. Il est rappelé que le conseiller n'est pas amené à prendre des décisions pour le compte de l'OPCVM, qui relèvent de la compétence et de la responsabilité exclusive de la société de gestion.

La stratégie d'allocation d'actifs est construite à partir de plusieurs niveaux d'analyses que sont :

- L'analyse globale du risque du portefeuille
- L'analyse fondamentale des marchés
- L'analyse de la valeur relative des titres
- L'analyse du risque pays.

COMMENTAIRE DE GESTION

Performances

	JANV	FÉVR	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC	Année
ALADYN - Part I	3,7%	-0,8%	-5,4%	-2,5%	4,0%	-0,2%	2,3%	0,2%	1,4%	2,1%	0,4%	1,0%	6,0%
ALADYN - Part R	3,7%	-0,9%	-5,4%	-2,5%	3,9%	-0,3%	2,2%	0,2%	1,3%	2,1%	0,4%	1,0%	5,2%
ALADYN - Part M	3,6%	-1,0%	-5,5%	-2,6%	3,9%	-0,4%	2,1%	0,1%	1,2%	2,0%	0,3%	0,9%	4,2%
MSCI World Equal Weight EUR	3,6%	0,4%	-5,3%	-2,6%	4,6%	-0,2%	2,5%	1,1%	0,7%	1,7%	0,5%	0,3%	7,0%

	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025
ALADYN - Part I	-2,7%	1,2%	3,9%	3,6%
ALADYN - Part R	-2,9%	1,0%	3,7%	3,4%
ALADYN - Part M	-3,1%	0,7%	3,5%	3,1%
MSCI World Equal Weight EUR	-1,6%	1,6%	4,4%	2,6%

Commentaires de gestion

1er trimestre

Le fonds Allocation Active Dynamique ETF affiche une performance de -2.7% (part I) au premier trimestre 2025.

Le fonds a su s'adapter à un environnement de marché contrasté, marqué par une nette sous-performance des actions américaines et une meilleure tenue des marchés européens.

La forte pondération des actions européennes par rapport aux actions américaines a soutenu la performance du fonds. Cette composante enregistre une performance de +4,3% sur la période, dans un contexte où les actions américaines ont fortement corrigé (S&P500 EUR : -8.3%), pénalisant la performance globale. Cette orientation géographique se traduit par une exposition de 48% à l'Europe contre 47% aux États-Unis au 31 mars, reflétant une rotation stratégique renforcée au cours du trimestre au profit du Vieux Continent (à fin 2024, les pondérations étaient de 44% pour l'Europe et 49% pour les Etats-Unis).

La décision de solder les grandes valeurs technologiques américaines en fin d'année 2024 s'est révélée particulièrement opportune ce trimestre. Le Nasdaq 100 en euro a en effet chuté de -12% sur le trimestre, contre -8,3% pour le S&P 500, confirmant ainsi la pertinence de notre choix d'allègement anticipé sur ce segment.

Au cours du trimestre, nous avons poursuivi l'adaptation progressive de notre allocation afin de renforcer la diversification du portefeuille tout en saisissant des opportunités ciblées.

Sur la poche émergente, nous avons élargi notre exposition, jusque-là centrée sur l'Inde, à un ensemble plus diversifié de pays, via un indice global des marchés émergents. Cette évolution visait notamment à nous repositionner sur la Chine, dans l'optique de bénéficier d'un éventuel rebond lié aux mesures de relance budgétaire récemment annoncées, tout en conservant une approche équilibrée. À titre d'illustration, la Chine représente environ 26% de l'indice sous-jacent.

Sur la poche européenne, nous avons initié une exposition ciblée aux valeurs financières. Cet arbitrage s'est révélé judicieux : le secteur financier a surperformé l'ensemble du marché européen sur le trimestre, contribuant positivement à la performance du fonds.

Globalement, les arbitrages opérés ces derniers mois en matière de diversification géographique et sectorielle ont permis au fonds d'évoluer avec un positionnement plus équilibré et adapté à un environnement de marché toujours chahuté.

2e trimestre

Au deuxième trimestre 2025, le fonds ALADYN a délivré une performance positive, soutenue par une gestion active et prudente dans un environnement marqué par une forte volatilité et des incertitudes géopolitiques et macroéconomiques.

La performance du fonds sur le trimestre a été soutenue par plusieurs moteurs. La réintégration des petites capitalisations européennes dès avril s'est révélée particulièrement opportune, générant une performance de +12 % sur la période grâce à un momentum favorable et aux espoirs de relance en zone euro.

Les stratégies défensives ont pleinement rempli leur rôle en début de trimestre, en contribuant à amortir la volatilité, notamment à travers les actions européennes à faible volatilité et la position diversifiée sur les actions américaines. En revanche, leur contribution s'est atténuée en fin de période, dans un environnement devenu plus favorable aux actifs risqués.

Sur la poche américaine, le choix d'opter pour une exposition couverte contre le risque de change s'est avéré judicieux dans un contexte de forte dépréciation du dollar face à l'euro (-8 % sur le trimestre). L'exposition à la devise américaine a été progressivement réduite, passant de 48,2 % fin mars à 32 % fin juin.

En juin, dans un environnement plus porteur pour les actifs risqués, le fonds a progressivement réintroduit du risque. L'exposition aux actions européennes a été réduite, notamment via un allègement des segments défensifs et monétaire, au profit d'un renforcement du Stoxx Europe 600 et d'une réallocation vers les actions mondiales, américaines et émergentes. Une position S&P 500 Buffer a également été introduite pour atténuer les pertes potentielles en cas de correction brutale du marché américain. Fin juin, l'exposition actions du portefeuille s'établit à 85,1%.

3e trimestre

Au troisième trimestre 2025, le fonds ALADYN enregistre une performance positive de +3,9 % (part I), soutenue par la progression des marchés actions mondiaux et par un positionnement diversifié. L'ensemble des poches du portefeuille a contribué positivement, en particulier les actions américaines (+6 %) et internationales (+6,7 %). La composante européenne progresse de +2 %, dans un contexte régional moins porteur.

Nous avons conservé une approche prudente, ajustant très graduellement l'exposition au risque pour clôturer le trimestre avec 87 % d'actions. L'allocation géographique est restée globalement stable, traduisant une diversification équilibrée. Quelques ajustements ciblés ont néanmoins été opérés : un renforcement des actions américaines à 36 % de l'actif (contre 33 % fin juin), afin d'accompagner la dynamique haussière du trimestre, et une réduction de l'exposition aux pays émergents à 5 % (contre 7% fin juin).

À l'issue du trimestre, ALADYN conserve un profil équilibré, combinant une participation active à la hausse des marchés et un niveau de risque maîtrisé.

4e trimestre

Le fonds ALADYN réalise une performance solide de +3,6% au quatrième trimestre 2025, bénéficiant d'un environnement globalement favorable aux marchés actions. L'ensemble des zones géographiques contribue positivement à la performance, avec des contributions particulièrement marquées de l'Europe et des États-Unis.

La sélection d'actions européennes tire parti de la pertinence de nos choix d'allocation tactiques, notamment sur les secteurs financier et industriel, qui ont soutenu la performance sur l'ensemble du

trimestre. Cette dynamique a toutefois été partiellement tempérée en fin de période par la présence de composantes plus défensives au sein de la poche, dans un contexte de hausse marquée des marchés.
La poche américaine joue un rôle déterminant, en particulier sur les mois de novembre et décembre. Elle affiche une performance positive alors même que le marché américain était en repli, permettant ainsi une surperformance par rapport au S&P 500 sur le trimestre. Cette résilience illustre la robustesse des supports sélectionnés et la pertinence des arbitrages réalisés.
Sur le plan de l'allocation, aucun ajustement notable n'a été effectué au niveau global. L'exposition actions est restée modérée, autour de 87%, en ligne avec le profil dynamique du fonds. Au sein des poches, l'allocation européenne est demeurée inchangée, tandis que la poche américaine a fait l'objet d'un ajustement ciblé, avec un allègement des composantes les plus défensives au profit d'un renforcement de la position cœur sur le S&P 500, afin d'optimiser le couple rendement/risque.
Dans un contexte de valorisations toujours exigeantes, la gestion est restée disciplinée et sélective, en ligne avec nos orientations stratégiques, tout en permettant au fonds de capter efficacement la performance des marchés actions sur ce dernier trimestre de l'année.

Evolution de la composition du fonds en 2025

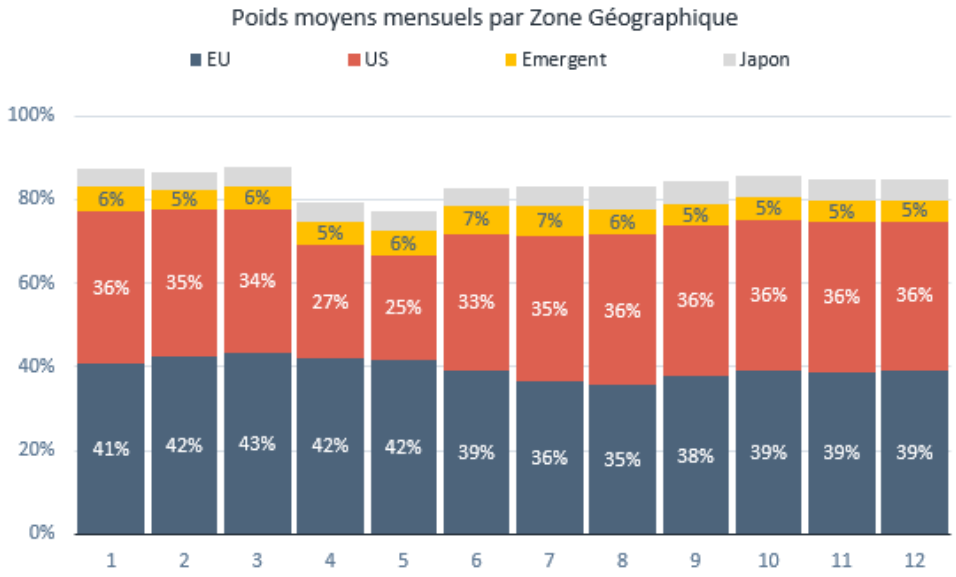

Article 8 SFDR – TAXONOMIE

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

POLITIQUE DE REMUNERATION

Afin qu'elle ne constitue pas une source de risques pour la société de gestion, la présente politique a pour objectif de décrire l'organisation et les principes en vigueur au sein d'ACER FINANCE en matière de rémunération de ses collaborateurs.
En particulier, au titre de sa mission de gouvernance de l'entreprise, la Direction Générale a notamment la charge de la gestion des ressources humaines (recrutements, évolution des carrières des collaborateurs salariés, etc.) avec, comme objectif principal, de pérenniser une équipe de qualité tout en n'encourageant pas la prise de risque.
Ainsi, la politique précise les modalités de détermination et de versement de l'enveloppe globale des rémunérations allouées par la Direction Générale au titre d'un exercice donné, aux collaborateurs concernés, cette enveloppe globale comprenant la rémunération fixe et la rémunération variable (contractuelle ou bonus exceptionnel).
Cette politique de rémunération est revue tous les ans par la Direction Générale par rapport à la réglementation et aux pratiques de place.

L'ensemble des dispositions mises en exergue s'applique aux « preneurs de risque » : ces derniers sont identifiés au regard des fonctions exercées mais également de leur niveau de rémunération globale, en particulier si cette dernière se situe dans la même tranche de rémunération que celle des preneurs de risque et si leur activité professionnelle peut avoir une incidence significative sur les prises de risques de la société de gestion ou des portefeuilles gérés.

Au sein d'ACER FINANCE, les « preneurs de risque » correspondent aux collaborateurs identifiés ci-dessous au regard des fonctions exercées :

- les dirigeants de la société de gestion,
- les gérants des OPC et des mandats gérés par la société de gestion.

Toutefois, par souci d'équité et d'homogénéité de traitement, la Direction Générale a décidé d'étendre les principes de la présente politique de rémunération à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion, y compris les fonctions supports.

Cette politique s'applique aux rémunérations numéraires suivantes :

- **la part fixe** des rémunérations des collaborateurs, définie au sein du contrat de travail signé entre ACER FINANCE et le collaborateur. Elle récompense la bonne exécution de son travail. Son montant est fixé par référence aux salaires du marché et est cohérent avec les niveaux des rémunérations observées. Cette rémunération peut être révisée en fonction de l'efficacité dans la réalisation des tâches confiées et aussi en fonction de l'évolution du marché du travail.

- **la part variable** de la rémunération des collaborateurs, définie au sein du contrat de travail de certains collaborateurs, s'appuyant sur des objectifs à atteindre en termes de chiffre d'affaires généré dans le cadre de la gestion de portefeuille ou du développement de la clientèle,

- **le bonus, rémunération exceptionnelle** versée à la discrétion de la Direction Générale, visant à gratifier l'implication des collaborateurs dans la vie de la société, la prise en charge de projets divers et la réalisation d'objectifs individuels.

Par ailleurs, les salariés d'ACER FINANCE ont la possibilité de souscrire à des parts de **carried interest** sur certains FIA gérés. En effet, pour chaque FIA, la documentation prévoit que l'équipe de gestion peut investir, de sa propre initiative et personnellement au titre de ce mécanisme de carried interest. Ce carried interest est calculé sur la performance globale du fonds, et non « deal by deal ». Les éventuels bénéfices du carried interest ne peuvent être perçus par les collaborateurs qu'après que les investisseurs du FIA aient été intégralement remboursés et, le cas échéant, aient perçu le rendement prioritaire auxquels ils ont droit.

ACER FINANCE applique le principe de proportionnalité et n'a pas mis en place de Comité de rémunération.

A l'issue des entretiens individuels, la Direction Générale détermine le montant de la part variable et des éventuels bonus versés aux collaborateurs.

Conformément aux dispositions de l'article 5 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), Acer Finance prend en compte les risques en matière de durabilité dans sa politique de rémunération.

En conséquence, pour les collaborateurs ayant une fonction de gérant, des critères spécifiques qualitatifs et intégrant les risques en matière de durabilité sont retenus pour l'évaluation de la performance. Cette attribution reste un processus discrétionnaire.

Les principes de la politique de rémunération sont décrits de manière exhaustive dans la politique mise à votre disposition sur notre site internet www.acerfinance.com.

Tableau des rémunérations versées en 2025 :

En brut, en K€

Catégorie	Rém. Fixes	Rém. Variables	TOTAL
Direction Générale	719,33	3,00	722,33
Equipe de Gestion	680,30	32,00	712,30
Fonctions commerciales	236,00	88,03	324,03
Fonctions supports	377,60	14,00	391,60
TOTAL	**2 013,23**	**137,03**	**2 150,26**

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Annexe III

ANNEXE IV

Modèle de déclaration périodique concernant les produits financiers visés à l'*article 8, paragraphe 1, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6 du règlement (UE) 2020/852*

Nom du produit : Allocation Active Dynamique ETF

Identifiant de l'entité juridique : 969500SIDJD3NIX5GI41

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Un investissement durable désigne un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que cet investissement ne cause pas de préjudice important à un objectif environnemental ou social et que les sociétés en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La Taxonomie de l'UE est un système de classification qui établit une liste des activités durables sur le plan environnemental. Pour l'instant, ce système ne contient pas de liste des activités durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental peuvent être alignés ou non sur la Taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ? *[cocher et remplir le cas échéant, le pourcentage représente l'engagement minimal en faveur des investissements durables]*

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental :** ___ %	☐ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu pour objectif un investissement durable, il présentait une proportion de __ % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE
☐ dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social :** __ %	☒ Il a promu des caractéristiques E/S, mais n'a réalisé aucun **investissement durable**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été satisfaites ?

Les indicateurs de durabilité évaluent dans quelle mesure les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Allocation Active Dynamique ETF est un fonds de fonds promouvant des caractéristiques E et/ou S via le processus de sélection de fonds sous-jacents (essentiellement des ETF).

L'OPCVM valorise la durabilité des émetteurs via une sélection rigoureuse de sociétés de gestion engagées et de fonds faisant eux-mêmes la promotion des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG »).

- ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?***

  S'agissant d'un fonds de fonds, le premier critère de durabilité repose sur la classification des fonds sous-jacents. Le fonds s'engage sur un niveau minimum de 75% de fonds « article 8 » ou « article 9 » au sens de SFDR.

Ce niveau minimum a bien été respecté depuis le passage du fonds en article 8, avec un pourcentage de fonds classés article 8 et 9 au sens de SFDR s'élevant à 78% au 31 décembre 2025.

Par ailleurs, toutes les sociétés de gestion dont nous utilisons les produits respectent les critères de cohérence de la classification SFDR que nous nous sommes imposés (existence et publication des documents réglementaires extra-financiers de base notamment).

Enfin, tous les ETF utilisés dans le fonds respectent également les critères de cohérence de la classification SFDR que nous nous sommes imposés.

- ***… et par rapport aux périodes précédentes ?***

  Le pourcentage de détention de fonds classés article 8 et 9 est resté relativement stable au cours de l'année, passant de 76% à fin décembre 2024 à 78% à fin décembre 2025.

Les principaux impacts négatifs sont les impacts négatifs les plus significatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et relatives aux salariés, au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption active et passive.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?
Non applicable

En quoi les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable environnemental ou social ?
Non applicable

Comment les indicateurs d'impact négatif sur les facteurs de durabilité ont-ils été pris en compte ? Non applicable

Les investissements durables étaient-ils alignés sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Détails :
Non applicable

La Taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important », selon lequel les investissements alignés sur la Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la Taxonomie de l'UE et s' accompagnent de critères de l'UE bien particuliers.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE en matière de durabilité environnementale des activités économiques.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il tenu compte des principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité ?
Non applicable

Quels ont été les principaux investissements durables de ce produit financier ?

Non applicable

Principaux investissements	Secteur	% de l'actif	Pays

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion des investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 2024

Quelle était la proportion des investissements liés à la durabilité ?

Non applicable

L'allocation d'actifs illustre la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation d'actifs ?

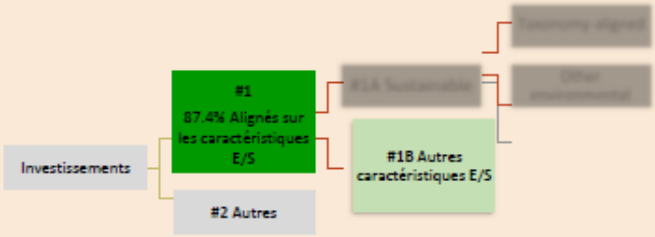

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut. Elle est composée des ETF classés article 8 ou 9 selon le règlement SFDR, et respectant le niveau minimum d'intégration des critères ESG défini par Acer Finance.

La catégorie #2 Autres comprend les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** couvre :
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

Les activités alignées sur la Taxonomie sont exprimées en part des éléments suivants :
- **Le chiffre d'affaires** reflète le « niveau d'écologisation » actuel des sociétés en portefeuille ;
- **Les dépenses d'investissement** (CapEx) illustrent les investissements verts réalisés par les sociétés en portefeuille, pertinente pour entreprendre une transition vers une économie verte ;
- **Les charges d'exploitation** (OpEx) reflètent les activités opérationnelles vertes des sociétés en portefeuille.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités d'apporter une contribution substantielle à un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement à faible émission de carbone et dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?
Les investissements affichent une grande diversité en termes de secteurs économiques. Les 4 secteurs prépondérants sont les suivants : industrie (16%), finance (19%), technologie (8%) et santé (8%).

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la Taxonomie de l'UE ?
Non applicable

Les graphiques ci-dessous montrent, en vert, le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Comme il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la Taxonomie, le premier graphique présente l'alignement du produit financier sur la Taxonomie en regard de l'ensemble des investissements qui le composent, y compris les obligations souveraines, tandis que le second graphique illustre l'alignement sur la Taxonomie uniquement en regard des investissements autres que les obligations souveraines.

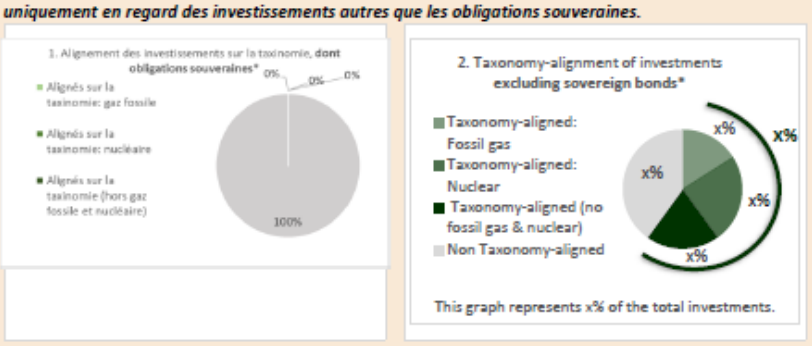

** Aux fins des présents graphiques, les « obligations souveraines » comprennent l'ensemble des expositions souveraines*

Quelle était la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?
Non applicable

Quelle a été l'évolution du pourcentage d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?
Non applicable

sont des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères de durabilité environnementale des activités économiques aux termes de la Taxonomie de l'UE.

Quelle était la part des investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Non applicable

Quelle était la part des investissements durables sur le plan social ?

Non applicable

Quels investissements ont été inclus sous « Autres », quel était leur objectif et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Le fonds étant engagé à investir à hauteur de 75% minimum dans des ETF classés article 8 ou 9 au sens du règlement SFDR, les investissements inclus dans la catégorie «#2 Autres» correspondent aux ETF composant le fonds n'étant pas classés article 8 ou 9 au sens du règlement SFDR (ou autoclassifiés article 8 ou 9, mais ne respectant pas le niveau minimum d'intégration des critères ESG défini par Acer Finance).

Seuls trois ETF étaient inclus sous « Autres » au 31 décembre 2025 : Invesco S&P500 QVM UCITS ETF (actions américaines ; 9%), iShares MSCI EMU Small Cap UCITS ETF (actions européennes small cap ; 3%) et First Trust Vest U.S. Equity Moderate Buffer UCITS ETF (actions américaines ; 7%). Nous n'avons pas trouvé d'investissements équivalents en termes de classes d'actifs et de comportement de risque qui soient classés article 8 ou 9 au sens du règlement SFDR. L'offre d'ETF est en constante évolution, notamment en termes ESG, et nous suivons de près les nouveaux ETF émis par les différentes sociétés de gestion afin de pouvoir renforcer les investissements responsables au sein du fonds.

Quelles mesures ont été prises pour satisfaire les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le fonds a respecté son engagement d'être investi à hauteur de 75% minimum dans des ETF classés article 8 ou 9 au sens du règlement SFDR.

Quelle a été la performance du produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de déterminer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- *En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice du marché général ?*
  Non applicable

- ***Quelle a été la performance du produit financier en regard des indicateurs de développement durable visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***
  Non applicable

- ***Quelle a été la performance du produit financier par rapport à l'indice de référence ?***
  Non applicable

- ***Quelle a été la performance du produit financier par rapport à l'indice du marché général ?***
  Non applicable

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2025

ALLOCATION ACTIVE DYNAMIQUE ETF

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

ACER FINANCE n'a pas formalisé de compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, le montant global de ces frais d'intermédiation étant inférieur à 500.000 €.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. Cependant, au titre de la période, ACER FINANCE n'a pas participé à des Assemblées Générales.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés par la Société de Gestion dans le respect des principes de « best selection » sur la base d'une approche multicritères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique. Un comité annuel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation et l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Evènements intervenus au cours de la période

04/03/2025 Caractéristiques de gestion : La mise à jour du paragraphe relatif à l'indicateur de référence

04/03/2025 Caractéristiques de gestion : La mise à jour de la stratégie notamment sur la partie stratégie extra-financière

04/03/2025 Mise à jour de la trame : La mise à jour de l'Annexe SFDR

04/03/2025 Frais : La mise à jour du tableau des frais facturés à l'OPCVM au niveau des frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services, le frais sont dorénavant scindés sans entrainer d'augmentation des frais selon la SDG

Bilan actif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	**0,00**
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**17 111 178,56**	**13 413 550,04**
OPCVM	17 111 178,56	11 388 861,74
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	2 024 688,30
Dépôts (F)	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I)	**0,00**	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**17 111 178,56**	**13 413 550,04**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**10 680,89**	**0,00**
Comptes financiers	**197 907,60**	**209 831,26**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**208 588,49**	**209 831,26**
Total Actif I + II	**17 319 767,05**	**13 623 381,30**

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	16 539 899,28	11 834 736,06
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	749 929,22	1 752 803,63
Capitaux propres I	**17 289 828,50**	**13 587 539,69**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**	**0,00**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**0,00**	**0,00**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**29 938,55**	**35 841,61**
Concours bancaires	**0,00**	**0,00**
Sous-total autres passifs IV	**29 938,55**	**35 841,61**
Total Passifs : I + III + IV	**17 319 767,05**	**13 623 381,30**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	51 966,74	54 144,35
Produits sur obligations	4 982,46	0,00
Produits sur titres de créance	0,00	0,00
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Sous-total Produits sur opérations financières	**56 949,20**	**54 144,35**
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	**0,00**	**0,00**
Total Revenus financiers nets (A)	**56 949,20**	**54 144,35**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-304 251,81	-253 597,84
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-304 251,81**	**-253 597,84**
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**-247 302,61**	**-199 453,49**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-31 284,57**	**-7 116,54**
Revenus nets I = C + D	**-278 587,18**	**-206 570,03**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	611 517,35	3 267 709,63
Frais de transactions externes et frais de cession	-19 408,85	-35 374,82
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**592 108,50**	**3 232 334,81**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**102 564,97**	**-293 491,19**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**694 673,47**	**2 938 843,62**
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	385 456,07	-892 380,98
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**385 456,07**	**-892 380,98**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**-51 613,14**	**-87 088,98**
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**333 842,93**	**-979 469,96**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	0,00
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	**0,00**
Résultat net = I + II + III - IV	**749 929,22**	**1 752 803,63**

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

le FCP ALLOCATION ACTIVE DYNAMIQUE ETF qui est géré activement et de manière discrétionnaire a pour objectif de gestion de permettre à son porteur, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, de participer à l'évolution des marchés actions internationaux et éventuellement, de façon opportuniste, à l'évolution des marchés obligataires et monétaires via des OPC et/ou des ETF

Le prospectus de l’OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
Actif net total	**17 289 828,50**	**13 587 539,69**	**26 861 801,39**	**5 343 992,94**	**8 097 610,42**
PART I					
Actif net	1 372,93	1 294,77	16 754 326,81		
Nombre de parts	1,000	1,000	15 059,000		
Valeur liquidative unitaire	1 372,93	1 294,77	1 112,58		
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00		
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00		
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00		
Capitalisation unitaire	51,24	87,33	26,65		
PART M					
Actif net	11 521 688,00	8 924 402,69	7 917 901,66	5 343 992,94	8 097 610,42
Nombre de parts	95 037,776	76 695,709	77 856,880	57 737,903	77 152,394
Valeur liquidative unitaire	121,23	116,36	101,70	92,56	104,96
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	2,53	23,07	14,08	2,10	0,00
PART R					
Actif net	5 766 767,57	4 661 842,23	2 189 572,92		
Nombre de parts	42 853,779	36 456,333	19 789,555		
Valeur liquidative unitaire	134,57	127,87	110,64		
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00		
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00		
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00		
Capitalisation unitaire	4,07	26,40	2,07		

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part DO :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part M :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
M	FR0010408831	2,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 2,1 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,3 % TTC maximum	Actif net
DO	FR001400FS49	1,4 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,1 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,3 % TTC maximum	Actif net
I	FR001400FS56	0,7 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,4 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,3 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
M	FR0010408831	1% TTC maximum de l'actif net
DO	FR001400FS49	1% TTC maximum de l'actif net
I	FR001400FS56	1% TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0010408831 M
Néant

Part FR001400FS49 DO
Néant

Part FR001400FS56 I
Néant

Rétrocessions
La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Opérations sur ETF, Actions France, Belgique, Pays-Bas : 25€ max Autres pays : 55€ max Opérations Futures 1 € TTC/lot maximum (CAC/DAX EURO STOXX) Opérations sur OPC Produits d'Acer Finance : Franco Produits autres : 40 € TTC maximum Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :
L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :
L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille :
Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :
Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :
• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :
• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :
Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :
Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :
Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :
• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :
Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.

• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :
Néant

Garantie donnée :
Néant

Informations complémentaires
Les frais de recherche ne sont pas facturés à l'OPC. Ces frais sont payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Acer Finance ne perçoit aucune commission en nature de la part des intermédiaires. Pour toute information complémentaire, se reporter au rapport annuel de l'OPCVM.

Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**13 587 539,69**	**26 861 801,39**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	3 718 189,65	4 474 807,49
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-746 162,80	-19 889 569,53
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-247 302,61	-199 453,49
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	592 108,50	3 232 334,81
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	385 456,07	-892 380,98
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**17 289 828,50**	**13 587 539,69**

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART I		
Parts souscrites durant l'exercice	0,000	0,00
Parts rachetés durant l'exercice	0,000	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,000	0,00
PART M		
Parts souscrites durant l'exercice	23 271,418	2 698 695,31
Parts rachetés durant l'exercice	-4 929,351	-580 439,46
Solde net des souscriptions/rachats	18 342,067	2 118 255,85
PART R		
Parts souscrites durant l'exercice	7 688,123	1 019 494,34
Parts rachetés durant l'exercice	-1 290,677	-165 723,34
Solde net des souscriptions/rachats	6 397,446	853 771,00

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART I	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART M	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART R	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR001400FS56	PART I	Capitalisable	EUR	1 372,93	1,000	1 372,93
FR0010408831	PART M	Capitalisable	EUR	11 521 688,00	95 037,776	121,23
FR001400FS49	PART R	Capitalisable	EUR	5 766 767,57	42 853,779	134,57

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**0,00**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**197,91**	0,00	0,00	0,00	197,91
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**197,91**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	197,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**197,91**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro					Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		**0,00**
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
IE000QF66PE6	INVSCO S&P 500 SC&SC UCI-EUR	INV S&P 500 USD-ACC C.	Actions	Irlande	EUR	3 028 057,55
IE000W8HP9L8	BNP EASY MSCI WORLD ESG	BNP Paribas Easy MSCI World Min TE UCITS ETF	Actions	Irlande	EUR	1 725 345,83
IE000X8M8M80	FT VST US EQT MD BF FEB	First Trust Dow Jones Internet UCITS ETF	Actions	Irlande	EUR	1 235 225,60
IE00B3VWMM18	ISHARES MSCI EMU SML-C ACC	BlackRock Asset Management	Actions	Irlande	EUR	507 708,40
IE00BDZCKK11	INVESCO S&P 500 QVM	Invesco FTSE RAFI US 1000 UCITS ETF	Actions	Irlande	EUR	1 581 089,22
IE00BKVL7D31	ISHARES ERP MINVOL ESG EURA	iShares J.P. Morgan USD EM Bond EUR Hedged UCITS ETF Dist	Actions	Irlande	EUR	1 089 024,89
IE00BMDBMY19	INV MKT ESG USD-ACC C.	INV MKT ESG USD-ACC C.	Actions	Irlande	EUR	523 820,50
IE00BYQCZN58	WISDOMTREE JAPAN EQY-JPY ACC	WisdomTree Cybersecurity UCITS ETF	Actions	Irlande	EUR	518 131,32
IE00BYYHSM20	ISHARES MSCI EUROPE QUALITY	iShares Core EURO STOXX 50 UCITS ETF EUR Dist	Actions	Irlande	EUR	1 704 956,88
LU0292103651	XTRA.ST.EUR.600 BKS UCITS 1C C	Xtrackers MSCI Europe Health Care Screened UCITS ETF	Actions	Luxembourg	EUR	527 082,57
LU0292106084	X MSCI EU INDUSTR ESG SCR 1C	Xtrackers MSCI Europe Health Care Screened UCITS ETF	Actions	Luxembourg	EUR	585 023,60
LU1190417599	LYXOR SMART OVERNIGHT RETURN	Lyxor ESG USD Corporate Bond DR UCITS ETF	Monetaire	Luxembourg	EUR	2 068 709,70
LU1681040223	AMUNDI STOXX EUROPE 600 ESG	Amundi	Actions	Luxembourg	EUR	2 017 002,50
Total						**17 111 178,56**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	10 680,89
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**10 680,89**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-29 938,55
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-29 938,55**
Total des créances et dettes	**-19 257,66**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART I	31/12/2025
Frais fixes	8,37
Frais fixes en % actuel	0,64
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART M	31/12/2025
Frais fixes	238 181,60
Frais fixes en % actuel	2,40
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART R	31/12/2025
Frais fixes	66 061,84
Frais fixes en % actuel	1,40
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Total			**0,00**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-278 587,18**	**-206 570,03**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-278 587,18**	**-206 570,03**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-278 587,18**	**-206 570,03**

PART I		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-3,35	-1,59
Total	**-3,35**	**-1,59**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

PART M		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-222 671,64	-165 229,95
Total	**-222 671,64**	**-165 229,95**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART R		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-55 912,19	-41 338,49
Total	**-55 912,19**	**-41 338,49**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**694 673,47**	**2 938 843,62**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**694 673,47**	**2 938 843,62**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**694 673,47**	**2 938 843,62**

PART I		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	54,59	88,92
Total	**54,59**	**88,92**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART M		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	463 904,85	1 934 956,95
Total	**463 904,85**	**1 934 956,95**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART R		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	230 714,03	1 003 797,75
Total	**230 714,03**	**1 003 797,75**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**17 111 178,56**	**98,97**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**17 111 178,56**	**98,97**
AMUNDI STOXX EUROPE 600 ESG	EUR	13 604	2 017 002,50	11,67
BNP EASY MSCI WORLD ESG	EUR	111 978	1 725 345,83	9,98
FT VST US EQT MD BF FEB	EUR	39 040	1 235 225,60	7,14
INVESCO S&P 500 QVM	EUR	27 459	1 581 089,22	9,14
INV MKT ESG USD-ACC C.	EUR	13 300	523 820,50	3,03
INVSCO S&P 500 SC&SC UCI-EUR	EUR	37 639	3 028 057,55	17,51
ISHARES ERP MINVOL ESG EURA	EUR	134 199	1 089 024,89	6,30
ISHARES MSCI EMU SML-C ACC	EUR	1 516	507 708,40	2,94
ISHARES MSCI EUROPE QUALITY	EUR	261 096	1 704 956,88	9,86
LYXOR SMART OVERNIGHT RETURN	EUR	19 137	2 068 709,70	11,97
WISDOMTREE JAPAN EQY-JPY ACC	EUR	16 296	518 131,32	3,00
X MSCI EU INDUSTR ESG SCR 1C	EUR	3 010	585 023,60	3,38
XTRA.ST.EUR.600 BKS UCITS 1C C	EUR	6 729	527 082,57	3,05
Total			**17 111 178,56**	**98,97**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	17 111 178,56
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	208 588,49
Autres passifs (-)	-29 938,55
Total = actif net	**17 289 828,50**